



Reçu le 7/3/2014

Lille, le 28/2/2014

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le questionnaire
de votre collectif d'association relatif
à la cohabitation en ville entre les
Hommes et les Femmes.

Je vous en remercie bonne réception.

Très cordialement,
Madame, Monsieur, en
l'express de mes sincères salutations,



Questionnaire à l'attention des candidat-e-s

① les animaux de compagnie

les animaux des personnes sans domicile, en situation précaire ou devant se faire hospitaliser

Les personnes sans domicile ayant un animal, seul élément leur apportant un réconfort affectif, ont trop souvent des difficultés pour trouver un hébergement, trop peu de foyers ouvrant leurs locaux aux animaux. Quant aux personnes devant être hospitalisées elles sont souvent confrontées au désarroi faute de relais pour la garde de leur animal.

→ Comment comptez-vous remédier à ces situations de détresse ?

La Ville n'a pas la possibilité d'intervenir directement par la garde des animaux. La meilleure solution consiste à accompagner financièrement les associations qui organisent l'hébergement des Sans Domicile Fixes, ainsi que ceux qui assurent la garde des animaux de manière provisoire.

Les abandons

Chaque année environ 100.000 animaux sont abandonnés, les refuges ont beaucoup de mal à gérer cette situation.

→ Quelles dispositions prévoyez-vous de prendre à ce sujet, notamment pour aider les associations de protection des animaux ?

Comme pour la question précédente, il s'agit d'appuyer le réseau associatif par des subventions ou éventuellement la mise à disposition de locaux ou de terrains.

Les chats libres

Dans certaines zones se trouvent des groupes de chats, dits « chats libres ». Les personnes désireuses d'assurer leur entretien -nourrissage et soins-, bénévoles des associations ou particuliers, rencontrent parfois des difficultés dans leurs tâches.

→ Comptez-vous remédier à cette situation et par quelles dispositions ? Si non, pour quelle raison ?

En premier lieu, la coexistence avec les groupes d'animaux ne doit pas être une nuisance pour les riverains. Si cette condition est préalablement établie, une aide aux associations peut être envisagée. Mais nous serons vigilants sur le bien-être des riverains avant celui des animaux errants.

Les espaces de détente

Une forte demande d'espaces canins se développe, pour permettre aux chiens de se détendre.

→ Comptez-vous répondre à cette demande de vos concitoyens, et comment ? Si non, pour quelle raison ?

Les espaces verts étant peu nombreux à Lille, notre priorité portera sur l'aménagement d'espaces pour les enfants et

pour les habitants. Nous multiplierons dans les lieux
publics la distribution de sachets en plastique pour
le ramassage des déjections, camions et la police
municipale sera mandatée pour veiller avec
attention au respect des règles d'hygiène.

Mendicité avec animaux

Depuis quelques années une nouvelle forme de mendicité se développe en ville, utilisant des animaux - chiens, chats ...- parfois avec vente sauvage. Ces personnes font partie de réseaux se livrant à des trafics sordides, pratiquant notamment des reproductions intensives des animaux dans des conditions sanitaires déplorables contraires à leur bien-être élémentaire et cause de maladies comme la rage. Malgré de nombreuses réclamations, malgré des textes de lois interdisant ces pratiques, les pouvoirs publics ne semblent pas décidés à mettre fin à cette situation.

→ Que comptez-vous faire contre ce type de criminalité ?

La lutte contre la criminalité relevant des compétences républicaines, de l'État, la ville intervient dans le cadre de la maintenance de l'ordre, si des animaux présentent une dangerosité. Il y a aujourd'hui une large prise de conscience de l'existence de trafics d'animaux. Nous espérons notre soutien aux initiatives prises par les pouvoirs publics.

② Les pigeons

Les pigeons font partie du paysage urbain. Des municipalités ont entrepris l'implantation de pigeonniers, qui contribuent à une régulation douce de leur population. D'autre part, on constate sur certains bâtiments des pics « anti pigeons »

En outre, le nourrissage des pigeons pose toujours problème, injustement considéré comme un délit.

→ Quelle est votre avis sur l'implantation de pigeonniers, et que comptez-vous faire concernant l'installation des répulsifs divers contre ces oiseaux ?

Notre action municipale ne porte pas vers l'encouragement au nourrissage de pigeons, ceux-ci étant source de nuisances diverses. A l'inverse, nous mènerons une politique en faveur de la réimplantation des moineaux, qui est d'un grand des espèces urbaines, ainsi que des hirondelles.

→ Comptez-vous améliorer l'information sur le nourrissage, et comment ? Si non, pour quelle raison ?

③ Alimentation dans les collectivités

De nombreuses études le montrent, l'alimentation carnée a plusieurs impacts négatifs, outre sur la condition des animaux, sur l'environnement et la santé. Dans différentes villes de province, des

collectivités ont mis à leurs menus des repas biologiques et végétariens, à Paris la mairie du 2^e expérimente avec succès ces menus.

→ Comptez-vous développer ce mode d'alimentation, si oui de quelle manière et dans quel type de collectivité ? Si non, pour quelle raison ?

Nous avons le projet de développer l'approvisionnement des cantines scolaires et municipales par les circuits courts, notamment en recourant à la production locale bio.

④ les animaux dans la culture, les spectacles et divertissements

Les cirques

Suivant des études montrant que la détention et les exercices imposés aux animaux dans les cirques sont totalement incompatibles avec leurs besoins élémentaires, différents pays dont dernièrement l'Angleterre et la Belgique, ont décidé d'interdire les animaux sauvages dans les cirques, et certaines municipalités en province se décrètent « ville n'accueillant pas les cirques avec animaux ».

→ Quelle est votre position concernant l'accueil et le soutien aux cirques avec animaux ?

Nous n'avons pas encore réfléchi à cette question. Nous ne pouvons pas de parler avant de l'avoir étudiée.

→ Quels pourraient être vos engagements sur cette question si vous êtes élu(e) ?

rien de plus haut

Fêtes traditionnelles

Lorsque des fêtes ou reconstitutions historiques sont organisées, il est fait appel à des montreurs d'animaux. Comme pour les cirques, ces exhibitions sont incompatibles avec les besoins élémentaires des animaux.

→ Quelle est votre position à ce sujet ?

Ce type d'événement est à éviter.

→ Quels seraient vos engagements sur cette question si vous êtes élu(e) ?

En exposition

Certains artistes mettent en scène pour leurs œuvres des animaux placés dans des situations contraires au respect de leur bien-être, à l'indignation des visiteurs témoins.

→ Quelle sera votre politique concernant l'utilisation des animaux dans les pratiques artistiques en général ?

Notre ne connaissons pas de situations de ce type. Ce devrait être le cas, nous y serions bien évidemment opposés.

5 Éducation

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 a introduit l'éducation à l'environnement dans l'enseignement (article L312-19 du Code de l'éducation).

→ Dans le prolongement de ce texte, mettez-vous en place dans les écoles des ateliers sur l'apprentissage du respect des animaux en tant qu'êtres sensibles, en partenariat avec les associations ? Si non, pour quelle raison ?

Ce type d'initiative pourrait effectivement être mis en œuvre dans le cadre du temps libéré par la réforme de rythmes scolaires.

6 La faune sauvage

De nombreuses espèces d'animaux sauvages se sont acclimatées en zones urbaines, souvent à l'insu des habitants ce qui prouve que leur présence n'est en rien dommageable à la vie quotidienne de nos concitoyens.

→ Quelles mesures prendrez-vous pour préserver la faune sauvage ?

Comme pour les animaux errants, notre ville à travers sa municipalité veut à veiller au maintien de l'ordre public, les animaux sauvages qui ne nuisent pas à l'environnement, ou ne présentent pas de danger pour l'homme, sont tolérés, voire protégés. Ils contribuent - et particulièrement - au maintien de la biodiversité.

7 Fonctionnement municipal

Afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires, avez-vous prévu, si vous êtes élu-e, de nommer un adjoint chargé de la protection des animaux ? *NON*

Si non, pour quelle raison ?

Il y aura un nombre limité d'adjoints, dans un souci d'efficacité, concentrés sur les missions les plus prioritaires pour le bien-être de nos concitoyens.

Les services municipaux chargés de récupérer les animaux errants sur la voie publique sont-ils dotés de lecteurs de puces électroniques ?

Non ce n'avons pas.

Si non envisagez-vous de leur fournir ce matériel ? Si non pour quelle raison ?

Ce serait en effet utile, mais à étudier en fonction du coût.

8 Autres

D'autres thèmes que ceux énumérés dans ce questionnaire sont-ils prévus dans votre programme ?

9 Question d'ordre général :

Suite à un vaste mouvement d'opinion en faveur d'un nouveau statut de l'animal, actuellement « être sensible » dans le Code Pénal et « bien meuble » dans le Code Civil, pour la seule qualification « être sensible », des dispositions sont en préparation pour faire évoluer les textes.

Quel est votre avis sur ce sujet ?

Je suis ouvert aux évolutions législatives qui pourraient être faites en ce sens. Il n'y a en effet d'un domaine de réflexion en pleine évolution.

Une nouveauté de "sentience" doit également passer avec des êtres qui contribuent à adoucir la vie de

Fait à *Lez* le *28/2/2014*

être humains.

Par (nom, titre) : *LECENF Jean-René, Candidat*
à l'élection municipale à venir